



GRAND SITE
DE FRANCE

Réseau des
Grands Sites
de France

Ouverture du Forum des gestionnaires ATEN & RGSF

13 avril 2016

Intervention de Louis VILLARET, président du Réseau des Grands Sites de France (RGSF)

Merci Monsieur le Président, merci cher Michel Métails d'avoir proposé au Réseau des Grands Sites de France de co-organiser avec l'ATEN ce 21^{ème} Forum des gestionnaires.

Son thème est une formidable occasion de prendre de la distance avec l'actualité législative et institutionnelle qui nous occupe tellement depuis plusieurs mois (qui nous engloutit, même !) avec la loi dite "Biodiversité" et la loi dite "Patrimoine" (pour faire court) qui viennent toutes deux d'être votées en 2^{ème} lecture à l'Assemblée.

Voilà une pause bienfaisante qui nous permet de revenir au SENS DE NOTRE ACTION, et d'abord de PRENDRE LE TEMPS DE REFLECHIR ENSEMBLE à "la nature" de ces espaces dont nous assurons la gestion, dont nous sommes dépositaires et responsables.

L'image de la Roche de Solutré, qui figure sur tous les documents diffusés durant le Forum, nous accompagnera tout au long de la journée. Ce sera une sorte de "vigie" qui nous rappellera l'ardente obligation d'élargir le regard et notre approche. Car il témoigne :

- de l'épaisseur du temps géologique, la Roche de Solutré étant issue du soulèvement des Alpes

- de l'épaisseur du temps humain, avec des traces d'une occupation humaine depuis 70.000 ans, avec un "faciès culturel" reconnu dans le monde entier comme une période particulière du paléolithique supérieur, à qui le site a donné son nom : "le Solutréen"

- de l'importance de l'action de l'homme dans la création d'un paysage viticole, celui du vin du Pouilly, paysage culturel s'il en est

- mais aussi de l'importance de la biodiversité qu'il abrite sur ses pelouses calcicoles appartenant au réseau Natura 2000.

Ce sont toutes ces valeurs qu'intègre le label Grand Site de France accordé en 2013 au site de Solutré-Pouilly-Vergisson.

La spectaculaire progression de la connaissance fait de nous des humains de plus en plus spécialisés, dotés d'outils de gestion eux aussi de plus en plus "pointus". Et l'ancien professeur d'histoire-géographie que je suis le regrette parfois.

Au sein du RSGF, nous apprécions beaucoup la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco, adoptée en 1972, parce que C'EST LA SEULE QUI EMBRASSE DANS UNE MEME VISION SITES NATURELS ET SITES CULTURELS et qu'elle appelle à dépasser un clivage d'ailleurs très occidental. N'oublions jamais que nos sites sont polysémiques et que notre vision de la nature est profondément culturelle.

A l'échelle nationale, nos politiques paraissent souvent cloisonnées. Mais je suis un élu "de terrain" dans une région rurale, président d'une communauté de communes qui assure la gestion d'un Grand Site de France (St Guilhem le désert Gorges de l'Hérault), d'un site Natura 2000, et qui est propriétaire d'un Monument historique (l'Abbaye d'Aniane). J'ai le sentiment que sur le terrain, la gestion intégrée est bien davantage une réalité. Bien sûr, elle n'est pas toujours aisée, mais elle est vraiment intéressante et innovante et je me réjouis de pouvoir échanger aujourd'hui avec d'autres territoires sur nos façons de faire.

Pour conclure, au moment où les structures vont bouger avec, du côté de l'Environnement, la création de l'Agence française pour la biodiversité, je tiens à redire combien nous tenons à l'esprit qui prévaut à l'ATEN depuis sa création en 1993 : l'échange entre gestionnaires de terrain quels que soient leurs sites, la coopération entre les réseaux, le décroisement de la vision et de l'approche de nos territoires.

Et je forme le vœu que cet esprit que nous connaissons dans notre "maison commune" qu'est l'ATEN se prolonge et qu'il continue à vivre...

Voir même qu'il s'élargisse, pourquoi pas, à nos collègues gestionnaires de patrimoines culturels... !?

Mais ceci est une autre histoire... dont une page importante s'écrit peut-être aujourd'hui ?

C'est à vous tous de le dire, Mesdames et Messieurs qui participez à cette journée, qui témoignerez et débattrez aujourd'hui !

A vous donc, je laisse la parole !